REGLEMENT DU CONCOURS PHOTO

Mobilité internationale

Article 1 - Organisateur

Le présent concours est organisé par le CFA Formasup Pays de la Loire, dans le cadre des actions de promotion de la mobilité internationale des apprentis. Les résultats seront annoncés lors des Erasmus Days en octobre 2025.

Article 2 - Conditions de participation

Le présent concours est ouvert à tous les apprentis ayant réalisé une mobilité individuelle à l'étranger durant l'année 2025.

Pour participer, les candidats doivent :

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Avoir réalisé une mobilité internationale dans le cadre de leur formation
- Accepter les conditions du présent règlement

Article 3 - Modalités de participation

Chaque participant doit envoyer :

- Une photo prise lors de sa mobilité à l'étranger
- Une courte description de la photo (5 à 10 lignes expliquant le contexte et son lien avec l'expérience mobilité)
- Ses coordonnées (nom, prénom, formation suivie, pays de mobilité, site de formation)

Pour candidater chaque participant complète le formulaire de candidature en ligne, joint la photo, **avant le 15/09/2025.**

Le formulaire est disponible sur le site Internet du CFA FormaSup, page Mobilité Européenne et Internationale des apprentis/Concours photo

Article 4 - Thème du concours

Le thème du concours : **« Ma mobilité internationale : apprendre ailleurs autrement »**

Article 5 - Critère de sélection

Les photos seront évaluées selon les critères suivants :

- **Qualité esthétique :** cadrage, lumière, netteté
- **Originalité :** angle de vue, créativité
- **Lien avec le thème :** capacité à illustrer l'expérience de la mobilité
- **Impact :** capacité à transmettre une émotion ou un message

Chaque partie consent à l'utilisation de ses données personnelles afin que le CFA Formasup Pays de la Loire puisse les utiliser dans le cadre de ses activités. Ces données seront conservées pour une durée de 5 ans. Si une partie souhaite consulter, modifier ou supprimer des données le concernant, il peut contacter le délégué à la protection des données par courriel à l'adresse suivante : dpo@formasup-paysdelaloire.fr

Bâtiment Ateliers et Chantiers de Nantes . 2 bis boulevard Léon Bureau . 44200 Nantes.
Tel : 02 72 64 88 70 . Mail : fabienne.aguirre@formasup-paysdelaloire.fr . www.formasup-paysdelaloire.fr

Article 6 - Déroulement du concours

Article 7 - Jury

Le jury sera composé des membres de l'équipe du CFA Formasup Pays de la Loire, d'enseignants et d'administratifs des composantes/UFA partenaires
Président du jury : M. Gérald NOC, Président du CFA FormaSup.

Article 8 - Récompenses

Les gagnants recevront des lots attractifs d'une valeur de 250 €, 150€ et 50€.

Article 9 - Droit à l'image et utilisation des photos

En participant, les candidats autorisent le CFA Formasup Pays de la Loire à utiliser leurs photos à des fins de communication et de promotion des mobilités internationales (site internet, réseaux sociaux etc.)

Article 10 - Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Pour toute question, contactez Fabienne AGUIRRE, référente mobilité internationale :
fabienne.aguirre@formasup-paysdelaloire.fr

Chaque partie consent à l'utilisation de ses données personnelles afin que le CFA Formasup Pays de la Loire puisse les utiliser dans le cadre de ses activités. Ces données seront conservées pour une durée de 5 ans. Si une partie souhaite consulter, modifier ou supprimer des données le concernant, il peut contacter le délégué à la protection des données par courriel à l'adresse suivante : dpo@formasup-paysdelaloire.fr

Bâtiment Ateliers et Chantiers de Nantes . 2 bis boulevard Léon Bureau . 44200 Nantes.
Tel : 02 72 64 88 70 . Mail : fabienne.aguirre@formasup-paysdelaloire.fr . www.formasup-paysdelaloire.fr